Envoyé en préfecture le 16/09/2019
Reçu en préfecture le 16/09/2019
Affiché le
ID : 041-214102873-20190910-2019C044-DE

République Française
Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Vendôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de VILLERABLE

Réf.2019C044

Séance du 10 Septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BIGUIER Michel, Maire.

Présents : Ms – Mmes — BIGUIER Michel - MAGNIEZ Rose-Marie - GAUTHIER Jean-Claude - CRUCHET Laurent – – JORY Sophie - CONAN Arnaud – BRAULT Joël

Absents excusés :
Mme JOUANNEAU Béatrice ayant donné procuration à Mr GAUTHIER Jean-Claude
Mme LAURENCEAU Dominique ayant donné procuration à Mr BIGUIER Michel
Mr PINCEMIN Thierry ayant donné procuration à Mme JORY Sophie
Mme MONTALANT Claude ayant donné procuration à MR BRAULT Joël
Absente : Mme PRIMAULT Nathalie
Secrétaire de séance : Mr PINCEMIN Thierry est nommé secrétaire de séance
Nombre de membres afférents au conseil municipal :
En exercice : 12 Présents : 7 Votants : 11
Date de la convocation : 2 Septembre 2019 Date d'affichage : 2 Septembre 2019

Objet : Motion contre la fermeture des Trésorerie de Mondoubleau, Morée, Montrichard-Val de cher, Mer, Contres, Bracieux et Lamotte-Beuvron

Monsieur le maire informe les conseillers d'une lettre reçue indiquant la fermeture des trésoreries de Mondoubleau, Morée, Montrichard-Val de Cher dès le 1er janvier 2020 puis Mer, Contres, Bracieux, et Lamotte-Beuvron.
Une restructuration est en cours afin d'absorber les 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'état. Les directions locales viennent de finaliser un projet de réorganisation du réseau pour les trois années qui viennent.

- Regroupement des services des impôts des entreprises à Blois dès le 01.01.2020 pour Vendôme et le 01.01.2021 pour Romorantin
- Regroupement de la mission cadastrale à Blois en 2021 et 2022
- Limitation au maximum de l'accueil physique des usagers
- A terme, création d'agences comptables pour certaines collectivités, à leurs frais, en lieu et place des trésoreries.

. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre une motion de soutien contre la fermeture des trésoreries dénommées ci-dessus afin de préserver les territoires ruraux et les services afférents

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.

Le Maire,
Michel BIGUIER

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 16.09.2019
Et publication et/ou notification le 16 .09.2019
Michel BIGUIER, Maire

MAIRIE DE VILLERABLE (Loir-et-Cher)

MAIRIE DE VILLERABLE (Loir-et-Cher)